COMMISSION DES QUESTIONS DE MIGRATION OEA/Ser.W

 CIDI/CAM/doc.118/22 rev. 1

 26 septembre 2022

 Original: espagnol

RAPPORT DE MME ANA GABRIELA VÁSQUEZ RIVASPLATA,
REPRÉSENTANTE SUPPLÉANTE DU PÉROU, PRÉSIDENTE DE LA

COMMISSION DES QUESTIONS DE MIGRATION (CAM)

(2021-2022)

(Réunion ordinaire du CIDI, 27 septembre 2022)

INSTALLATION ET ÉLECTION DU BUREAU DE LA CAM

La Commission des questions de migration (CAM) a été constituée au moyen de la résolution intitulée « Renforcement de la question de migration au sein de l'OEA : Établissement de la Commission des questions de migration », adoptée en 2012.

Pour la période 2021-2022, la Commission des questions de migration a été établie lors de la réunion ordinaire du CIDI qui s'est déroulée le 25 janvier 2022, date à laquelle j’ai été élue par acclamation comme Présidente de la Commission.

L'élection de la vice-présidence de la CAM a eu lieu lors de la deuxième réunion de cette commission, tenue le 22 février 2022, où Jaqueline Adriana Melgar Figueroa, Représentante suppléante du Guatemala, a été élue.

1. ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LA CAM : 2021-2022

Lors de sa deuxième réunion tenue le 22 février 2022, la CAM a adopté son plan de travail 2021-2022 (Document CIDI/CAM/doc.102/22 rev. 1 [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=102&lang=s) |[English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=102&lang=e)). Ce plan de travail avait pour objet d’aborder les questions de migration dans les Amériques de manière multidimensionnelle, avec une approche fondée sur les droits, en tenant compte des dimensions sociales et économiques, dans une perspective nationale et régionale et soucieuse du genre, en cherchant à souligner les initiatives créées à l’échelle multilatérale pour le dialogue et la coopération en matière de migration et de protection internationale. Les activités prévues dans le plan de travail ont été mises en œuvre tout au long de 6 réunions thématiques tenues au cours de la période.

Ainsi, des réunions ont eu lieu avec la participation d’intervenantes et d’intervenants de haut niveau qui se sont prononcés sur les thèmes suivants : « La migration dans les Amériques : principales dynamiques et chiffres de la migration » ; « La migration en Amérique du Nord, en Amérique centrale et au Mexique » ; « La migration en Amérique du Sud et dans les Caraïbes » ; « La gouvernance de la migration et les mécanismes et processus internationaux et régionaux en matière migratoire pour l'élaboration d'une approche globale et continentale (GCM, CRM, CSM, Processus de Quito, Plate-forme R4V, MIRPS et CAM) » ; « La migration, les catastrophes naturelles et le changement climatique » ; « Le rôle des gouvernements locaux dans l'accueil et l'intégration des migrants » ; « La prévention du racisme, de la xénophobie et de la discrimination intersectionnelle à l'égard des migrants » et « Régularisation et voies régulières pour l'admission et le séjour des migrants ». Il convient de noter que lors de toutes ces réunions et conformément à l'engagement pris au début de la période, l'exigence de parité entre les sexes dans la composition de chacun des panels a été respectée.

Il convient de signaler que chacun des documents de réflexion préparés par cette présidence avec le soutien du Secrétariat technique, ainsi que les enregistrements audio et les exposés des intervenants qui ont bien voulu participer aux réunions susmentionnées, constituent une source d'information enrichissante sur l'état de chacune des questions précitées concernant la migration.

En outre, il convient d’indiquer que la réunion thématique 4, « La gouvernance de la migration et les mécanismes et processus internationaux et régionaux en matière migratoire pour l'élaboration d'une approche globale et continentale (GCM, CRM, CSM, Processus de Quito, Plate-forme R4V, MIRPS et CAM) », a été particulièrement enrichissante pour le travail de la CAM. À cet égard, avant de conclure la réunion, la présidence et les délégués des pays membres ont convenu de soumettre à l'examen du CIDI un mandat visant à promouvoir un espace de dialogue entre ces mécanismes et processus par le biais d'une réunion annuelle dans le cadre des réunions ordinaires de cette Commission, afin que chaque année des réunions de suivi soient organisées dans le but de contribuer à l'amélioration de la gouvernance migratoire et de la protection internationale dans les Amériques.

D’autre part, en vertu du mandat qui lui a été confié, qui consiste à veiller à ce que les institutions du système interaméricain atteignent les objectifs énoncés à leur endroit en matière de migration internationale aux termes du Programme interaméricain de promotion et de protection des droits humains des migrants, y compris les travailleurs migrants et leurs familles [AG/RES. 2883 (XLVI-O/16)], la présidence de la CAM a demandé à la CIDH, à la Commission interaméricaine des femmes (CIM), à l'Institut de l'enfance et de l'adolescence (IIN) et à l’Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) de présenter des rapports écrits sur le travail qu'ils ont accompli au cours de l'année écoulée pour atteindre les objectifs du Programme. Ces informations seront communiquées aux États membres dans le rapport de la présidence de la CAM sur le processus de suivi du Programme interaméricain.

Enfin, dans le cadre de la CAM, lors de quatre réunions qui se sont déroulées entre le 1er et le 20 septembre 2022, les États membres de l'OEA ont négocié et approuvé divers paragraphes sur la migration pour les inclure dans la ligne stratégique « Impulser la promotion et la protection des droits humains des migrants, y compris les travailleurs migrants et leurs familles, conformément au Programme interaméricain en la matière, afin d'accroître leur contribution au développement ». En ce sens, la CAM soumet ces paragraphes au Conseil aux fins d’examen pour inclusion dans la ligne stratégique correspondante du projet de résolution globale du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), qui sera examiné lors de la cinquante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale (document CIDI/CAM/doc.116/22 rev. 4 - [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=116&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=116&lang=e)| [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=116&lang=f) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=116&lang=p)).

II. REMERCIEMENTS

La présidence saisit cette occasion pour remercier la Vice-présidente de la CAM, Jaqueline Adriana Melgar Figueroa, Représentante suppléante du Guatemala, pour son soutien, de même que chacune des délégations des États membres pour leurs précieuses contributions lors de la négociation des paragraphes à inclure dans le projet de résolution globale du CIDI, et pour leur participation active aux activités établies dans le plan de travail de la CAM pour la période 2021-2022.

De même, elle remercie spécialement le Secrétariat exécutif au développement intégré et le Département de l’inclusion sociale du Secrétariat à l’accès aux droits et à l’équité, qui agissent respectivement en qualité de secrétariat et de secrétariat technique de la CAM, pour leur important soutien.

Enfin, la présidence tient à remercier Sandra Burns et Estela Díaz, du Secrétariat exécutif au développement intégré, et Betilde Muñoz-Pogossian, Álvaro Botero, Claudia González, Sarah Meneses et Vanessa Salazar, du Secrétariat à l'accès aux droits et à l'équité, pour leur soutien indispensable, engagé et professionnel à la Commission des questions de migration pendant la période 2021-2022.

CIDRP03708F06